



## COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

### Les Résultats à la clôture 2021 – Compte Administratif Budget Principal

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2021
Section de fonctionnement	11 529 295,59 €	11 445 171,93 €	84 123,66 €
Section d'investissement	9 125 020,68 €	10 463 336,03 €	-1 338 315,35 €

	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de l'exercice N- 1 (2020)	Résultat Global 2021
Section de fonctionnement	84 123,66 €	3 934 558,38 €	4 018 682,04 €
Section d'investissement	-1 338 315,35 €	976 348,53 €	-361 966,82 €
soit un excédent Global de clôture de			<b>3 656 715,22 €</b>

	Recettes	Dépenses	Solde des RAR 2021
Restes à Réaliser 2021 à reporter en 2022	546 051,18€	497 494,74 €	48 556,44 €
soit un excédent Global de clôture avec les RAR de	<b>3 705 271,66 €</b>		

A la clôture au 31 décembre 2021, la section d'investissement présente un résultat négatif essentiellement lié à la phase de travaux du pôle culturel et la section de fonctionnement un résultat positif. Le cumul des deux sections est positif et dépasse les **3,7 Millions d'euros** avec les restes à réaliser 2021.

Ces résultats sont à corriger en 2022 en ajoutant 87 686.73 € au titre de la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Touloubre. La répartition entre les communes membres du syndicat du solde de trésorerie figurant au bilan du syndicat dissous a été faite en fonction de la population de chaque commune.

Il faudra répartir cette somme sur le budget 2022 comme suit :

- **+ 63 335.74 €** sur le résultat en investissement
- **+ 24 350.99 €** sur le résultat en fonctionnement

## Un bilan 2021 impacté par la crise sanitaire

L'année 2021 a encore été marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19. La crise a essentiellement impacté les dépenses de personnel au chapitre 012, mais aussi les charges à caractère général du chapitre 011. Une perte de recettes des services est aussi à constater au chapitre 70.

Cet impact est évalué à **344 621 €** sur l'exercice budgétaire 2021 en fonctionnement.

## Les dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement						
Intitulé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Variation CA2021 / CA2020
011 Charges à caractère général (dépenses pour le fonctionnement des services)	2 655 252 €	2 606 838 €	2 739 012 €	2 827 642 €	<b>2 916 531 €</b>	3,14%
012 Charges de personnel et assimilés	4 930 313 €	4 836 224 €	5 042 233 €	5 060 519 €	<b>5 604 349 €</b>	10,75%
014 Atténuation de produits (SRU)	252 246 €	206 586 €	315 549 €	320 408 €	<b>245 414 €</b>	-23,41%
65 Charges de gestion courante (dont subventions aux associations et CCAS)	1 322 859 €	879 563 €	874 560 €	888 431 €	<b>904 102 €</b>	1,76%
66 Charges financières (intérêts de la dette)	95 261 €	56 117 €	50 641 €	39 934 €	<b>33 139 €</b>	-17,02%
67 Charges exceptionnelles	33 175 €	779 €	1 596 €	42 939 €	<b>47 668 €</b>	11,01%
Dépenses réelles de fonctionnement	9 289 106 €	8 586 107 €	9 023 591 €	9 179 872 €	<b>9 751 203 €</b>	6,22%

### **Chapitre 011 - Dépenses à caractère général : 2 916 531 € (+ 3,14%)**

Ce poste de dépenses évolue naturellement chaque année en fonction de l'inflation sur les dépenses courantes mais peut aussi fluctuer en fonction d'évènements particuliers. La hausse des charges à caractère général constatée entre 2020 et 2021 (+ 3.14 %) est maîtrisée alors que la commune a dû porter sur son budget en 2021 les charges liées aux différents protocoles sanitaires (sans fermeture de service contrairement à 2020) et les frais liés à l'ouverture du centre intercommunal de vaccination.

## **Chapitre 012 - Dépenses de personnel : 5 604 349 € (+ 10,75%)**

En 2021 ce chapitre connaît une augmentation du fait :

De facteurs internes :

- crise sanitaire (renforts au service scolaire, agents pour contrôle passe-sanitaire, dépenses de personnel pour le centre intercommunal de vaccination)
- recrutements et augmentation du temps de travail de certains agents
- organisation des élections régionales et départementales...

De facteurs externes :

- glissement vieillesse technicité ;
- revalorisation des grilles indiciaires des catégories C dans le cadre de la réforme « Parcours professionnels carrières, rémunérations »,
- instauration de la prime précarité pour les CDD...

## **Chapitre 014 - Atténuation de produits : 245 414 € (- 23,41%)**

- **Le prélèvement SRU** pour 2021 est de **226 359 €** et s'élevait à 302 346 € en 2020. En effet, suite aux efforts de la commune dans la construction de logements sociaux ces dernières années, le prélèvement au titre de la loi SRU a baissé sur la période triennale depuis 2021.
- **Le prélèvement du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales FPIC** est de **19 055 €** en 2021 contre 17 962 € en 2020 (les recettes issues de ce fonds ont également augmenté entre 2020 et 2021)

## **Chapitre 65 - Charges de gestion courantes (dont subventions aux associations) : 904 102 € (+ 1,76 %)**

Les subventions aux associations et au CCAS restent stables mais en 2021 sur ce chapitre nous avons plus de 14 000 € de remboursements aux administrés suite à l'annulation du séjour de ski ce qui explique la différence avec 2020.

## **Chapitre 66 - Charges financières : 33 139 € (- 17,02 %)**

La commune n'ayant pas eu recours à l'emprunt, ce poste de dépense qui correspond aux intérêts de la dette diminue.

## **Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 47 668 € (+ 11,01%)**

Il s'agit en 2021 d'annulation de titres sur exercices antérieurs à la demande du comptable public.

## Les recettes réelles de fonctionnement

Recettes de Fonctionnement						
Intitulé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	Variation CA2021 / CA2020
70 Produits des services et du domaine	484 292 €	426 281 €	472 072 €	307 310 €	<b>476 864 €</b>	55,17%
013 Atténuation de charges	129 044 €	22 682 €	18 926 €	24 664 €	<b>31 437 €</b>	27,46%
73 Impôts et taxes (dont contributions directes)	8 625 766 €	8 291 054 €	8 752 239 €	8 601 548 €	<b>8 822 908 €</b>	2,57%
74 Dotations subventions participations	1 241 744 €	1 199 146 €	1 098 924 €	1 184 838 €	<b>900 042 €</b>	-24,04%
75 Autres produits de gestion courante	110 664 €	113 318 €	105 335 €	100 779 €	<b>130 787 €</b>	29,78%
76 Produits financiers	12 €	15 €	3 374 €	1 562 €	<b>1 482 €</b>	-5,12%
77 Produits exceptionnels	47 462 €	243 730 €	258 507 €	4 625 787 €	<b>1 165 774 €</b>	-74,80%
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>10 638 984 €</b>	<b>10 296 226 €</b>	<b>10 709 377 €</b>	<b>14 846 488 €</b>	<b>11 529 294 €</b>	-22,34%

### **Chapitre 70 - Les produits des services : 476 864 € (+ 55,17%)**

Ce chapitre comprend les recettes perçues par les services gérés en régie (périscolaire, ALSH, culture ...) et les diverses redevances d'occupation du domaine public.

Ce chapitre a fortement été impacté en 2020 par la crise sanitaire du fait des confinements successifs. En 2021 il avait été estimé avec prudence mais en l'absence de confinement, les recettes réalisées sont plus importantes sur les régies de recettes qu'en 2020. De plus les recettes liées aux conventions de gestion qui nous lient à la Métropole et qui étaient jusqu'à présent au chapitre 74 sont depuis 2021 inscrites au chapitre 70 à la demande la trésorerie.

### **Chapitre 013 - Les atténuations de charges : 31 4037 € (+ 27,46%)**

Ce chapitre correspond aux remboursements effectués par notre assurance statutaire sur les rémunérations du personnel absent pour maladie. Les recettes sont donc variables d'une année sur l'autre en fonction des agents absents pour maladie mais aussi de la périodicité d'encaissement des remboursements.

### **Chapitre 73 - La fiscalité : 8 822 908€ (+ 2,57%)**

La fiscalité locale composée essentiellement de la taxe sur les ménages, de l'attribution de compensation de la Métropole AMP, de la taxe sur l'électricité, des droits de mutation, et des taxes sur les emplacements publicitaires représente la part la plus importante des recettes de fonctionnement.

**Les produits fiscaux de 5 809 717 €** ont évolué de +1,74% entre 2020 et 2021 du fait de l'évolution de bases fiscales car les taux communaux de fiscalité n'ont pas été modifiés.

**L'Attribution de Compensation : 1 789 732 €** est identique à celle de 2020 dans la mesure où aucun transfert de compétence n'est intervenu en 2021 entre la commune et la Métropole Aix-Marseille Provence.

**Les produits de la taxe sur l'électricité** ainsi que des droits de mutation ont augmenté en 2021 du fait de la reprise économique.

### **Chapitre 74 - Les dotations, participations et subventions : 900 042 € (- 24,04%)**

**Les dotations de l'Etat baissent.**

Les dotations de l'Etat baissent d'année en année depuis 2010.

En 2021 on constate une baisse de 6,37% de la dotation forfaitaire qui passe de 441 171 € en 2020 à 413 033 € en 2021.

**Les compensations au titre des exonérations de taxe d'habitation** ne figurent plus au chapitre 74 depuis 2021 suite à la réforme de la TH car elles sont intégrées au panier fiscal compensé par l'Etat (chapitre 73)

**Les prestations de la C.A.F sont stables**

La Caisse d'Allocations Familiales verse à la commune des aides en faveur de la petite enfance pour le fonctionnement des crèches, des garderies scolaires et des centres aérés, ainsi que pour les actions menées envers la jeunesse. Ces subventions représentent au total 240 184 € en 2021.

### **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : 130 787 € (+ 29,78%)**

Ces recettes en 2021 intègrent une recette exceptionnelle de remboursement par la CCI des chèques cadeaux non utilisés en 2020 pour un montant de 30 000 €.

### **Chapitre 76 – Produits financiers : 1 482€ (- 5,12%)**

Il s'agit du remboursement de la dette récupérable par la Métropole dans le cadre des transferts de compétence (partie intérêts).

**Chapitre 77 : - Produits exceptionnels : 1 165 774 € (- 74,80%).** Il s'agit en particulier pour 1 045 460 € de produits de cessions (dont la fin de la cession Michelin pour 1 Million d'euros)

## Les dépenses réelles d'investissement

Dépenses d'investissement					
Intitulé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
001 Solde exécution investissement	0,00	0,00	0,00	1 767 047 €	<b>0,00</b>
10 Dotations fonds divers	196 575 €	17 421 €	5 810 €	15 671 €	<b>0,00</b>
16 Remboursement du capital de la dette	2 202 672 €	469 382 €	475 670 €	1 113 830 €	<b>492 425 €</b>
204 Subv association investissement et subvention façades	22 176 €	3 256 €	9 354 €	46 260 €	<b>14 600 €</b>
20 Immobilisations incorporelles	293 589 €	496 350 €	1 062 784 €	600 381 €	<b>726 178 €</b>
21 Immobilisations corporelles	1 858 491 €	557 786 €	821 904 €	584 362 €	<b>579 588 €</b>
23 Travaux en cours	2 963 755 €	2 934 857 €	3 610 950 €	3 615 419 €	<b>7 397 978 €</b>
26 Participations	0 €	0 €	0 €	0 €	<b>2 000 €</b>
27 Autres immobilisations financières	0 €	0 €	522 508 €	200 000 €	<b>522 508 €</b>
45 Opérations pour compte de tiers	5 200 €	153 463 €	19 926 €	21 924 €	<b>176 378 €</b>
<b>Dépenses réelles d'investissement</b>	<b>7 542 458 €</b>	<b>4 632 515 €</b>	<b>6 528 907 €</b>	<b>7 964 893 €</b>	<b>9 911 654 €</b>

**Malgré le contexte de la crise sanitaire, la collectivité a poursuivi en 2021 son programme d'investissements avec des projets structurants.**

Il y a toujours un décalage important entre la programmation des travaux et l'incidence budgétaire rattachée. Il est donc difficile de comparer deux années consécutives.

### **Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées : 492 425 €**

Ce poste de dépense correspond au remboursement en capital de la dette.

### **Chapitre 204 - Subventions d'équipements : 14 600 €**

Il s'agit de l'attribution de subventions d'équipement aux associations.

## **Chapitre 20- Immobilisations incorporelles : 726 178 €**

En particulier les comptes :

- Compte 2031 – Frais d'études : **423 478 €** dont 233 175 € pour le pôle culturel (MOE)
- Compte 2051 - Concessions et droits similaires (logiciels) : **293 476 €** pour plusieurs licences et logiciels mis en place notamment pour les opérations liées à la subvention spécifique du Département « Provence Numérique »

## **Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 579 588 €**

Ce chapitre englobe l'achat de terrains mais aussi le renouvellement de tous les équipements notamment le matériel de transport, la bureautique, l'informatique, le matériels divers, le mobilier y compris le mobilier urbain.

## **Chapitre 23 : Travaux : 7 397 978 €**

**En particulier les travaux liés aux AP/CP :**

**Pôle culturel : 4 985 265 €**

**Parc des sports : 1 104 833 €**

Les principaux travaux en 2021 ont concerné :

- Requalification du chemin Collet Redon
- Rénovation toiture photovoltaïque et sol de la salle Nelson Mandela
- Création de deux terrains de Padel...

**Programme de voirie : 568 144 €**

Les principaux travaux rattachés à ce programme ont été les suivants :

- Réfection chemin Espigoulier
- Réaménagement de la voirie du lotissement des Isnards
- Réaménagement et sécurisation ancien chemin du Stade
- Réaménagement du chemin de l'Auberte
- Réfection chemin de la Bosque
- Eclairage publique Fontcuberte

**Bâtiments communaux : 405 376 €**

Les travaux ont été réalisés principalement pour :

- Création préau et réfection de la toiture de la cantine de l'école des Cabassols et divers autres travaux dans les écoles.
- Réfection des bureaux du 1<sup>er</sup> étage de l'Hôtel de ville

## Les recettes réelles de la section d'investissement

Recettes réelles d'Investissement					
Intitulé	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
001 Excédent reporté	144 861 €	122 966 €	75 513 €	0 €	976 349 €
10 FCTVA	441 546 €	722 915 €	604 913 €	654 317 €	757 566 €
10 Taxe d'aménagement	163 722 €	156 704 €	227 959 €	257 376 €	150 650 €
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	1 862 304 €	0 €	373 026 €	0 €	0 €
13 Subventions	2 541 479 €	2 705 718 €	2 119 376 €	1 863 176 €	5 812 772 €
16 Emprunt	1 833 477 €	317 000 €	0 €	666 667 €	0 €
27 Immobilisations financières	1 560 €	0 €	532 907 €	5 017 €	149 362 €
45 Opérations pour compte de tiers	34 818 €	0 €	166 035 €	140 000 €	0 €
<b>Recettes réelles d'investissement</b>	<b>7 023 767 €</b>	<b>4 025 303 €</b>	<b>4 099 729 €</b>	<b>3 586 553 €</b>	<b>7 846 699 €</b>

### Chapitre 10 – Dotation Fonds Divers

#### **Recette FCTVA**

La mesure de relance de l'économie mise en place par l'Etat en 2009, permet de bénéficier du remboursement de la TVA en N+1 au lieu de N+2. En 2021 cette recette s'élève à **757 566€** correspondant au remboursement de la TVA acquittée sur les équipements et travaux de 2020.

#### **La Taxe d'Aménagement**

En 2021 cette recette s'élève à **150 650 €**. Des recettes de 2021 seront ordonnancées en 2022 suite à un retard dans le reversement de la Métropole.

### Chapitre 13 : Les subventions d'équipement reçues en 2021 : 5 812 772 €

Etat : 179 602 €

Département : 3 815 935 €

Métropole : 1 817 234 €

### Chapitre 27 : Immobilisations financières : 149 362 €

En 2021 il y a 144 473 € de restitution du fonds covid résistance par l'association Initiative pays d'Aix (pour rappel la commune avait abondé ce fonds à hauteur de 200 000 €)



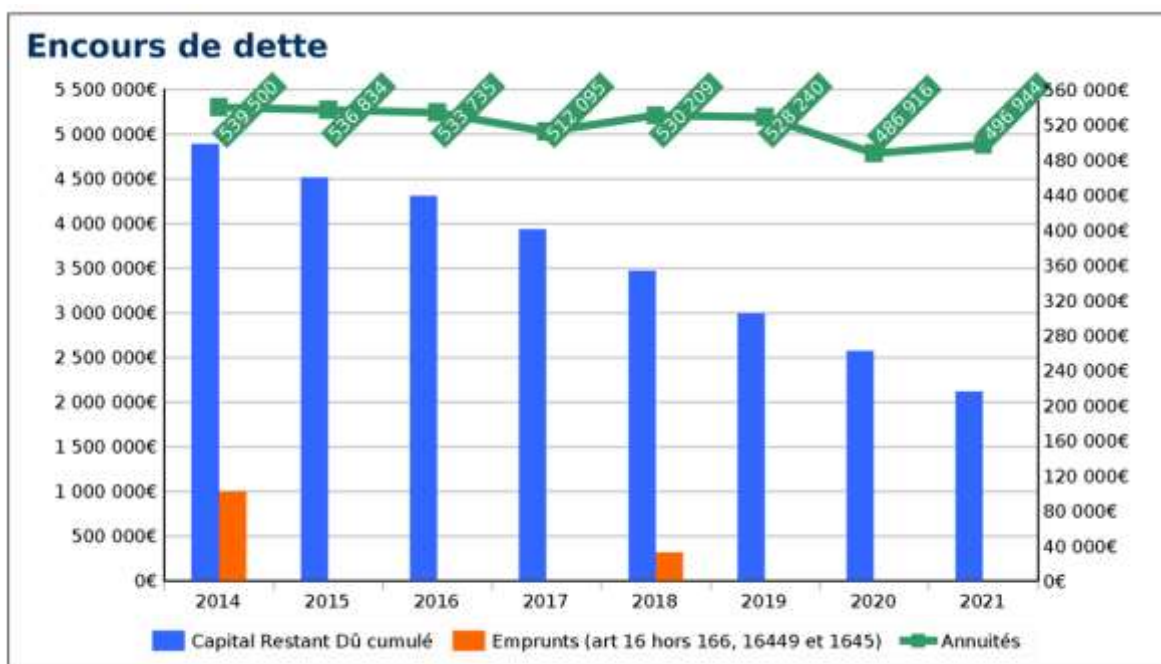
## La dette

La commune qui n'a pas contracté d'emprunt depuis 2014 affiche une excellente capacité de désendettement.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Encours au 31 décembre	4 889 061	4 511 088	4 305 495	3 936 300	3 466 919	2 991 249	2 575 786	2 115 061
Ratio de désendettement	4,3 ans	3,4 ans	2,3 ans	3 ans	2,3 ans	2 ans	2,3 ans	2,9 ans
Emprunt	1 000 000	0	0	0	317 000	0	0	0

### Encours de dette

Sur la période de 2014 à 2021 nous constatons un net désendettement de la collectivité puisque l'encours au 31/12 de l'année est passé de 4,88 M € en 2014 à 2,11 M € en 2021, soit une baisse globale de **- 56,7% de l'encours de dette**.



### Capacité de désendettement (en années) :

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ratio	4,3 ans	3,4 ans	2,3 ans	3 ans	2,3 ans	2 ans	2,3 ans	2,9 ans

Ce ratio permet de répondre à la question suivante : **en combien d'années une collectivité pourrait-elle rembourser la totalité du capital de sa dette en supposant qu'elle y consacre tout son autofinancement brut ?**

**Capacité de désendettement = encours de la dette / épargne brute**

La capacité de désendettement de la commune de Venelles est de 2,9 ans en 2021. Ce ratio respecte très largement l'objectif de 12 ans fixé dans la Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2018-2022.

## Le budget annexe de production d'énergie

### Les Résultats à la clôture 2021 – Compte Administratif définitif

	Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice 2021
Section de fonctionnement	31 607,32 €	26 745,34 €	4 861,98 €
Section d'investissement	51 322,18 €	127 017,00 €	-75 694,82 €

	Résultat de l'exercice 2021	Résultat de l'exercice N- 1 (2020)	Résultat Global 2021
Section de fonctionnement	4 861,98 €	15 777,62 €	20 639,60 €
Section d'investissement	-75 694,82 €	146 765,28 €	71 070,46 €
soit un excédent Global de clôture de			<b>91 710,06 €</b>

	Recettes	Dépenses	Solde des RAR 2021
Restes à Réaliser 2021 à reporter en 2022	417 160 €	429 323,73 €	- 12 163,73 €
soit un excédent Global de clôture avec les RAR de	<b>79 546,33 €</b>		

En fonctionnement, la section d'exploitation comprend en dépenses essentiellement les amortissements des équipements photovoltaïques (pour 25 822,18 €) et en recettes la vente de l'électricité produite (31 607,32€).

En investissement les dépenses réalisées en 2021 (127 017 €) concernent le début des travaux des ombrières photovoltaïques et les changements de panneaux sur la toiture de la salle Nelson Mandela suite aux travaux d'étanchéité.

Les recettes d'investissement correspondent aux amortissements des équipements photovoltaïques (25 822,18 €) et au remboursement d'une avance sur marché (25 000 €).

Les restes à réaliser correspondent en dépenses et recettes aux engagements liés à l'opération des ombrières photovoltaïques au parc des sports et à la rénovation de la toiture de la salle Nelson Mandela. Ils sont repris au BP 2022.

## CONCLUSION

En 2021 le budget de la commune reste fortement impacté par la crise sanitaire en section de fonctionnement.

Le coût de la crise s'est élevé à 672 621 € sur la section de fonctionnement de la commune sur les deux dernières années (2020 et 2021).

En investissement, la commune a poursuivi son programme de projets structurants financés en grande partie par ses partenaires au profit de toute la population Venelloise.